

Bibliothèque Municipale - Cellule de désinfection des documents - Fixation du tarif pour travaux effectués pour le compte de tiers

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur : La Bibliothèque de Besançon est désormais sollicitée par d'autres services (bibliothèques, archives...) pour effectuer un traitement d'urgence sur des documents gravement menacés en l'absence de mesures efficaces.

La cellule de désinfection (autoclave), acquise l'an dernier avec le concours financier de l'Etat, de la Région, de l'ACCOLAD, permet d'effectuer les opérations de sauvetage nécessaires ; il est en conséquence proposé de répondre favorablement aux demandes formulées.

Une facturation à prix coûtant serait établie par opération, dans les conditions suivantes :

- gaz (oxyde d'éthylène)	720 F
- sonde d'humidité	90 F
- personnel	400 F
- frais divers (entretien, chauffage, électricité...)	100 F

Il est précisé qu'une opération comprend le traitement de 5 m³ de documents.

Le Conseil Municipal est invité à statuer favorablement sur cette proposition de tarification.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, l'Assemblée Communale adopte les propositions du Rapporteur.